A titre de PRIME EXCEPTIONNELLE le « Journal de Roubaix » offre à ses lectrices trois bien jolies choses :

1. Un superbe petit sac, imitation maroquin, intérieur garni d'un flacon et d'un gentil petit porte-monnaie. Prix : 1 fr. 75
2. Un élégant petit sac de dame, grain long. Prix : 2 fr. 75
3. Un porte-cartes, avec garniture nickelée. Prix : 0 fr. 65

Ces objets fabriqués spécialement pour le « Journal de Roubaix » sont vendus moitié prix de leur valeur. 3981

WATTRELOS

UN OBIT sera célébré demain matin, à huit heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, au Crétinier, pour le repos de l'âme de M. Achille Dubus. La *Société des médaillés des armées de terre et de mer* y assistera en corps. Les membres des autres sociétés patriotiques qui seraient libres, sont priés d'y assister.

CONSEIL MUNICIPAL DE WATTRELOS

Séance du samedi 2 juin

Le Conseil municipal s'est réuni, samedi soir à huit heures, en session ordinaire, sous la présidence de M. le docteur Leplat, maire. Tous les conseillers étaient présents, sauf MM. Lauridan, Deprince, Quennoy, Liagre, excusés. Leclercq, Pluquet, Leruste, Plouvier et Dubus.

M. Ledoux est maintenu secrétaire de session.

Compte de gestion du receveur municipal et compte administratif du maire

M. Lallemand, receveur municipal, rend compte de sa gestion pour l'exercice de 1905 ; elle s'établit comme suit : recettes, 242.940 fr. 61 ; dépenses, 224.885 fr. 26 ; excédent des recettes, 18.055 fr. 44. Il y a lieu d'ajouter à cet excédent celui de l'exercice précédent, soit 4.015 fr. 91 cent., ce qui fait un excédent total des recettes sur les dépenses de 22.071 fr. 24. Ce compte est approuvé à l'unanimité.

Le compte administratif du Maire pour le même exercice est identique au précédent. M. Lecomte demande le détail des traitements des employés de la Mairie qui s'élèvent à 13.409 fr. 98. — M. Labbe lui répond que c'est l'affaire du maire qui a à sa disposition 50 centimes par habitant pour les frais de la Mairie.

M. le Maire. — M. Lecomte réclame une chose qu'il connait déjà. Ce qu'il veut savoir, c'est le montant des appointements de M. Dufermont, notre secrétaire de mairie. Vous trouvez, M. Lecomte, qu'il gagne trop, bien qu'il gagne trois fois moins qu'un député de vos amis et une fois moins que le secrétaire de la Mairie socialiste de Denain. J'estime pour ma part, que quand on a un employé intelligent, laborieux et instruit comme M. Dufermont, on ne doit pas lésiner. Je m'étonne vraiment de votre réflexion, vous qui prétendez assurer le relèvement des salaires de la classe ouvrière. M. Delcroix, lui aussi, fournit une grande somme de travail et j'estime que mon prédécesseur qui a nommé ces employés a eu la main heureuse, car ils rendent les plus grands services à la population. Loin de gagner trop, j'estime que si nous avions un budget plus élastique, nous devrions augmenter leurs appointements. Au surplus, tout cela est l'affaire du maire et je pourrais très bien me dispenser de vous donner des explications.

M. Lecomte. — Vous défendez vos employés et vous avez raison. Vous n'avez pas toujours agi de même. Devant vous j'ai entendu M. Duquesnoy insulter les instituteurs et c'est moi qui ai dû prendre leur défense. Nous avons toujours laissé parler en séance du Conseil le secrétaire de mairie, bien qu'il n'en ait aucun droit, ce qui prouve que nous n'avons aucun parti-pris contre lui.

M. le Maire. — Je proteste de toute mon énergie contre l'affirmation de M. Lecomte et je déclare avoir défendu les instituteurs en public et toujours. C'est vraiment de la naiveté de votre part de protester contre la prétendue ingérence du secrétaire de mairie dans nos discussions, car vous savez très bien que je ne suis pas un Pic de la Mirandole, que je connais tout et encore autre chose ! Je suis donc bien obligé de demander à M. Dufermont de nous donner certains renseignements. En somme, vous parlez sous le coup de la colère parce que M. Dufermont vous a confondu, à la dernière séance, à propos des cartes électorales.

M. le Maire fait présenter à M. Lecomte le détail des appointements, mais le conseiller socialiste refuse de les lire.

L'incident étant clos, on passe au vote. Le compte administratif du maire est approuvé. La minorité vote contre.

Le budget primitif de 1906

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet l'autorisant à faire état, dans le budget primitif de 1906, de la somme provenant de la vente du matériel d'éclairage électrique jusqu'à concurrence de 10.000 francs, le reste du déficit devant être comblé à l'aide de réductions au chapitre des dépenses facultatives.

La Commission des finances, réunie vendredi, a décidé de modifier le budget de la façon suivante :

Les recettes brutes de l'Octroi étaient prévues pour une somme de 37.500 francs. Il faut en déduire les 10.000 francs provenant du matériel de l'éclairage électrique. Il reste donc à trouver une somme de 27.500 francs. Les réductions suivantes fourniront cette somme :

Entretien des édifices communaux, 1.500 fr. ; dépenses de l'éclairage, 4.000 fr. ; hospices, 8.000 fr. ; Bureau de bienfaisance, 4.500 francs ; indemnité d'alignements 1.000 francs ; fête nationale, 1.000 francs ; ducasses de quartiers, 750 fr. ; créations humanitaires, 747 fr. 99 ; frais de perception d'octroi, 6.000 fr. Total, 27.497 fr. 99.

La Commission déclare que si le projet d'Octroi avait été approuvé, elle n'aurait pas eu à faire ces réductions et qu'au contraire elle aurait pu proposer au Conseil des dépenses urgentes.

Le budget est approuvé dans ces conditions. MM. Delannoy et Leconte votent contre. MM. Briffaut et Deman s'abstiennent.

Le projet de budget pour 1907

M. le Maire demande si quelqu'un a une idée à exposer concernant le projet de budget pour 1907.

M. Delannoy préconise, encore une fois, les taxes de remplacement.

M. le Maire et M. Labbe lui répondent qu'on ne peut remplacer une taxe qui n'existe pas.

M. Delannoy croit que, par exception, la Chambre pourrait approuver ces taxes.

Une longue discussion s'engage à propos des Commissions dont les membres de la minorité sont sortis, on s'en souvient, en claquant les portes. M. Briffaut se plaint de ce qu'ils aient été évincés des Commissions pour lesquelles ils se sentaient des aptitudes, ce qui fait dire à M. Deffrennes : « Nous sommes tous aussi financiers les uns que les autres ! »

En fin de compte, il est décidé que M. Briffaut fera une proposition pour la rentrée des membres de la minorité dans les Commissions.

— M. Deffrennes demande que la police fasse faire silence pendant les concerts publics qui sont toujours mouvementés.

La séance est levée à dix heures.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ECLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29, rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

LILLE

ACCIDENT MORTEL QUAI DE LA BASSE-DEULE

Ecrasé sous un monte-charge

Samedi, vers onze heures du matin, le jeune Edouard Malbesin, 15 ans, ramenait, chez M. Leuteritz, fabricant de voitures, 32, quai de la Basse-Deûle, une voiturette de boulanger, qu'avait repeinte son patron, M. Facon, entrepreneur de peinture, 103, rue Saint-Sauveur.

Edouard Malbesin avait remisé le véhicule et se disposait à retourner chez son patron, quand un fâcheux destin voulut qu'il passât sous un monte-charge sur lequel se trouvaient deux voitures, que MM. Leuteritz et un ouvrier passaient au troisième étage, au moyen d'une poulie.

Avant que le jeune homme eût eu le temps de se garer, le monte-charge, libéré par la rupture soudaine du câble, en mauvais état, fut précipité sur le sol, d'une hauteur de huit mètres.

Il écrasa dans sa chute, le malheureux Malbesin, lui fracturant le crâne, la jambe droite, l'épaule gauche et plusieurs côtes.

L'on dut procéder à la démolition du plancher du monte-charge, pour dégager l'apprenti-peintre, qui avait été tué sur le coup.

Le corps d'Edouard Malbesin a été reconduit au domicile des parents, 21, rue de Maubeuge.

D'une première enquête, faite par M. Marmontel, commissaire du deuxième arrondissement, sur les causes de l'accident, il ressort que la corde de chanvre du monte-charge était en mauvais état.

Elle se serait rompue à un endroit où elle était particulièrement usée.

PALMES ACADEMIQUES. — Le *Journal officiel* mentionne les nominations suivantes :

Officiers d'Académie. — MM. Félix Crémont-Monquet, industriel à Lille ; Simon Rigaut, vice-président de la section lilloise de la Société Républicaine des Conférences populaires à Lille ; Edmond Weis, industriel à Lille.

Avis très important. — Pour répondre au désir de sa nombreuse clientèle de Roubaix-Tourcoing et environs M. Polack, dentiste, l'informe qu'il se tiendra à sa disposition comme par le passé, tous les mardis et vendredis de 2 h. à 5 h., rue Inkermann, 56, à Roubaix. Extractions des dents sans aucune douleur. Spécialiste pour la pose des dents et dentiers à des prix modérés. 943

CONVOIS FUNÉBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-VENANT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Charles DASSONVILLE, pieusement décédé à Roubaix, le 2 juin 1906, à l'âge de 62 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 5 courant, à huit heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à cinq heures trois quarts, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 6 dudit mois, à dix heures précises, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Charles-Quint, 21, à dix heures moins le quart.

Les amis et connaissances de la famille HARANCOURT-MALFAIT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame HARANCOURT, née Julie-Elisa MALFAIT, décédée à Roubaix, le 1er juin, dans sa 35e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels qui auront lieu le lundi de la Pentecôte, 4 juin 1906, à quatre heures précises, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, 118, rue Pellart, à trois heures trois quarts.

Les amis et connaissances de la famille CORNILLE-DELATTRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur César CORNILLE, marchand de lait, décédé à Roubaix, le 2 juin 1906, dans sa 52e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 4 juin, à dix heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tournai, 4, à neuf heures trois quarts.

Les amis et connaissances de la famille ROGER-CASTELAIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Gérard-René ROGER, décédé à Roubaix, le 31 mai 1906, à l'âge de 23 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Messe d'Ange Solennels qui auront lieu le lundi 4 juin, à dix heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Jacquart 17.

Les employés et ouvriers de la maison PROUVOST-SCREPEL feront célébrer lundi 4 juin, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Sépulcre, un obit pour le repos de l'âme de M. Charles PROUVOST-SCREPEL. 4230

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 4 juin 1906, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Madame Alphonse DUVIVIER, née Laurente HUS, décédée subitement à Roubaix, le 23 avril 1906, dans sa 71e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 4 juin 1906, à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Joseph JANSSENS, ancien contremaître de filature, veuf de Dame Rosaline VERHAEGE, décédé à Roubaix, le 25 avril 1906, dans sa 69e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 4 juin 1906, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph GLORIEUX, époux de Dame Marguerite LECOUTRE, décédé subitement à Roubaix, le 16 avril 1906, dans sa 44e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en la chapelle Saint-Clément du Capreau, à Wasquehal, le lundi 4 juin 1906, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Eugène-François DEBARRE, époux de Dame Léonie MULLIE, décédé à Wasquehal, le 11 mai 1906, dans sa 29e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

NOUVELLES RELIGIEUSES

WATTRELOS. — La maîtrise de Saint-Vincent-de-Paul chantera aujourd'hui, sous la direction de M. C. Decleroq, la Messe de St-Vincent à quatre voix, de M. Paul Delnatte, organiste de la paroisse. Les soli seront chantés par MM. A. Herman, soprano ; J. Verdonck, ténor ; J. Vantighem, baryton ; A. Bouche, basse.

FLERS-BREUCQ. — La maîtrise de la paroisse du Sart interprétera, le jour de la Pentecôte, la messe de Battmann. Solistes : MM. Delbart et Constant. Directeur, M. E. Lecoutre.

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

A. L. — L'habit est de rigueur. — *M. H. H.* — Frictionnez-vous avec de l'eau de Cologne. — *Propreté.* — Vous n'y arriverez que très difficilement. — *Une ménagère ennuyée.* — Servez-vous de poudre insecticide. — *Elégance mode.* — Le gilet blanc est admis. — *Un ouvrier hygiéniste.* — Ces signes sont très difficiles à découvrir pour une personne étrangère à la médecine. — *A. Débutante.* — A l'hôpital. — *Un lecteur du J. d. R.* — Ecrivez au Crédit foncier. Abonnement 1 franc par an. — *Maurice.* — Librairie militaire, 10, rue Danton, Paris, et boulevard Saint-Germain, 118, Paris. — *Un entêté*, 1906. — Ecrivez au maire. — *J. D. M.* — Oui. — *C. D.* 15. — Non. — *E. L. I.* 144, *Wattrelos.* — Consultez notre catalogue.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 2 juin

Présidence de M. Delalé, juge

En raison des vacances de la Pentecôte, le Tribunal, dans son audience des flagrants délits de ce jour, n'a eu à juger que quelques affaires de peu d'importance.

La fraude. — Dartois Emile, fraude, six jours de prison et 500 fr. d'amende, avec application de la loi de sursis. — Wipliez J.-B., Boilevin Désiré, Derégnaucourt Désiré, fraude en réunion ; chacun 3 mois de prison. Le Tribunal leur inflige en outre solidairement entre eux une amende de 3.425 francs. — Rombour Adèle, Huyts Mélanie, inculpées de fraude, sont condamnées chacune à 5 jours de prison et solidairement entre elles à une amende de 500 francs avec sursis.

Affaires diverses. — Lefebvre Victor, outrages et rébellion aux agents de la force publique, 20 jours de prison. — Impens Louis se voit, pour vagabondage, infliger 1 mois de prison. — Desmynck Alphonse, coups et ivresse, 15 jours de prison et 5 fr. d'amende. Le Tribunal fait application de la loi de sursis. — Maes Mathilde, outrages, 24 heures de prison. — Vantieghem Joseph, fraude, infraction à un arrêté d'expulsion, rébellion et ivresse : 6 mois de prison, plus trois amendes, deux de 500 fr. pour les premières inculpations et une amende de 5 francs pour ivresse.

Biterman Angèle, femme Lesaffre, rue de l'Alma, fort Frasez, 27, à Roubaix, inculpée de vol au préjudice de Mme Delarra, mercière, rue Brézin, 18, comparaît à l'audience de ce jour ; le Tribunal ordonne sa mise en liberté provisoire. L'inculpée sera jugée ultérieurement.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Trouvaille.* — Un cocher, M. Georges Dubly, demeurant à l'estaminet Pinoy, angle des rues du Chemin-de-Fer et d'Alma, a trouvé un titre de rente de la Caisse nationale des Retraites pour la vieillesse au nom d'Emile Serrurier.

— *Cercle Alexandre-Dumas.* — Dimanche, à onze heures et demie, répétitions partielles ; à midi, répétition générale chez M. Desanois, place Notre-Dame.

— *Société « L'Employé ».* — Recette mensuelle, 1, rue du Grand-Chemin, dimanche, de dix heures et demie à midi. Remise des cachets pour la fête de nuit du 1er juillet.

— *Chorale « La Sans-Crainte ».* — Répétition dimanche, salle Eeckout, à dix heures du matin.

— *Société des Médaillés du Commerce et de l'Industrie.* — Les sociétaires sont priés de se rendre au local, dimanche 3 juin, à une heure et demie pour participer à la fête de la Pentecôte. — Le lendemain, obit pour les sociétaires décédés. A l'issue de cette cérémonie, tirage des prix.

— *Une Société chorale* est en formation dans le quartier du Sacré-Cœur. La première réunion aura lieu chez M. Leroy-Barloy, ancien estaminet de la *Reine des Reines*, place d'Audenarde, jeudi 4 juin 1906, à huit heures du soir. Avis aux amateurs.

ROUBAIX. — *Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne.* — L'assemblée générale du Syndicat Mixte se tiendra le dimanche 10 juin, à neuf heures, à l'Hippodrome-Théâtre, boulevard Gambetta. Les sociétaires en retard dans le paiement de leurs cotisations pourront faire prendre leur carte d'entrée en réglant leur compte, au secrétariat, 24, rue Chanzy, jusqu'au jeudi 7 juin. Ceux qui, par erreur, n'auraient pas reçu leur invitation, pourraient la demander à la même adresse, les jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 juin, en produisant leur livret. — *Obit.* — La section des Décorés et Médaillés fera célébrer, demain (lundi de la Pentecôte), à huit heures et demie, en l'église du Sacré-Cœur, un obit pour ses sociétaires défunts et en particulier pour M. Henri-Joseph Delannoy, médaillé du travail, décédé le 26 novembre 1905, et M. Henri-Louis Danel, médaillé du travail, décédé le 20 janvier 1905. Réunion à huit heures, au siège syndical. — *Société de gymnastique des pupilles.* — La société de gymnastique d'Hellemmes viendra, lundi matin, faire une promenade à Roubaix, et visiter nos jeunes gymnastes. Pour donner un témoignage de cordiale sympathie à leurs visiteurs, les pupilles se rendront à leur rencontre au parc de Barbieux.

— *Cercle Sténographique de Roubaix.* — Par suite des fêtes de la Pentecôte, Messieurs les membres du Cercle sténographique de Roubaix sont informés qu'aucune réunion n'aura lieu aujourd'hui dimanche 3 juin. Réunion le 10 juin.

— *Les Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais* sont invités à assister au cortège ministériel du dimanche 3 juin, à deux heures, et au cortège présidentiel du lundi, à neuf heures, à Tourcoing. Réunion au *Café du Commerce*, près la gare.

TOURCOING. — *Fanfare du Point-Central.* — Aujourd'hui dimanche, à une heure et demie, rassemblement général au siège, pour partir en corps et prendre part au cortège.

— *Chorale l'Avenir Lyrique.* — Les sociétaires sont priés de se trouver au local, aujourd'hui dimanche, à une heure trois quarts, pour se rendre en corps à la réception de M. le Ministre de la Guerre.

CABARETIERS,

en versant **cinquante francs** de suite, et en laissant vos bénéfices jusqu'à complet paiement de l'action au cours du jour de la libération, vous devenez possesseur d'une action de fondation de **LA CONFIANCE** qui vous donne droit à un crédit égal au montant des sommes versées.

PARTICULIERS,

pour **vingt francs**, vous pouvez avoir une action de travail, qui ne donne pas de dividende, mais participe, au même titre que l'action de fondation, à la totalité des bénéfices sur tous les achats, qui doivent être payés comptant.

Bénéfices distribués pour l'année 1905 :

8 fr. 42 par rondelle de bière bourgeoise 1re qualité, ce qui la ramène à 17 fr. 58 sans l'octroi.

32 fr. 40 pour cent francs sur les vins et spiritueux.

LA CONFIANCE compte 2.100 actionnaires !

S'adresser pour renseignements au siège social, 73, rue Ma Campagne, à Roubaix. 4218

CONCERTS ET SPECTACLES

WATTRELOS. — Dimanche 10 juin, à quatre heures du soir, dans la vaste salle Briffaut, Grande-Place, grande audition musicale. L'*Union Chorale* exécutera les chœurs (imposé et au choix) du concours international de Tourcoing. De nombreux artistes distingués prêteront leurs concours à cette solennité. 4221d

PALAIS D'ÉTÉ, rue Wattinne, près de l'Exposition. — Dimanche 3, lundi 4, mardi 5 juin, à 5 heures. **Concerts extraordinaires.** Mlle **Ady-Hette,** gommeuse excentrique ; M. **Monteis,** comique de genre ; Mlle **Evelina,** diction ; M. **Jul-Hien,** comique militaire ; M. et Mme **Dambreville,** duettistes ; M. **Van Houtven,** comique grime. **Les Sœurs Cendrès** dans leurs exercices sur le double fil de fer. **Cinéma idéal. Vues nouvelles. — Apéritif-concert de 11 heures à 1 heure. Entrée libre.** 4274

LILLE. — Palais d'Été. — Tous les jours, de 4 à 7 h., grande matinée artistique ; de 8 à 11 h., concert de gala. Orchestre de dames. Attractions. Cinématographe. 1041

Concert du Parc

A l'entrée du Parc de Barbieux

Dimanche 3 et lundi 4 juin, à cinq heures du soir

GRAND CONCERT, ATTRACTIONS

Début de la nouvelle troupe. — Entrée libre. 4254d

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des **CHEVEUX**

Le Melrose rend progressivement aux cheveux gris et blancs la nuance et la beauté de jeunesse. Il fortifie et fait pousser les cheveux. Il enlève les pellicules et donne aux cheveux une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Chez les Coiffeurs et Parfs. Dépôt : 26, rue Etienne Marcel, Paris. 75683-1

PRODUITS FÉLIX POTIN

11 et 13, rue Carnot, TOURCOING

Plats du jour

LUNDI 4 JUIN

Bouchées Lucullus
Bouchées à la Reine
Turbot sauce Joinville
Truite de rivière sauce verte
Filet de bœuf Richelieu
Selles d'agneau Villeroy
Salmis de canards
Haricots verts
Salade russe.

Tous les jours, le menu du lendemain sera donné. 4272d

Prolongation jusqu'au 5 juillet de la grande VENTE RÉCLAME, 26, rue Nationale, LILLE. Solde de 200.000 francs d'Horlogerie, Bijouterie. Coucous, 1 fr. 65. Une bague or et diamant en prime. 4163

KALODONT

Crème Dentifrice

Antiseptique - en tubes 3984

NORD

MORT EN CHEMIN DE FER. — M. E. Ernoult 66 ans, marchand de bois, conseiller municipal à Merville, avait pris place, samedi matin, dans le train partant de Lille pour Calais, vers une heure. Le signal du départ allait être donné, quand tout à coup l'employé chargé de la fermeture des portières le vit chanceler et s'affaisser dans son compartiment.

Immédiatement on le transporta dans le bureau du sous-chef de service ou des soins lui furent prodigués, mais en vain. M. Ernoult avait cessé de vivre.

Son adavre a été dirigé sur la Morgue en attendant l'arrivée de la famille immédiatement avisée par les soins de la Compagnie.

LE DRAME DE BOESCHEPE. — Le procès intenté au *Journal d'Hazebrouck* par Mme Géry Ghysel, la veuve de la victime de Boeschèpe, a été plaidé devant le Tribunal correctionnel d'Hazebrouck. Il s'agissait d'un article émaillé de diffamations pour la mémoire du malheureux Ghysel.

Dans son jugement, rendu samedi matin, le Tribunal a prononcé l'acquittement du *Journal d'Hazebrouck*. Mme Vve Ghysel interjette appel de cette sentence.

L'Asthme d'Été

Chaque année, dans la seconde quinzaine de mai, pour durer environ deux mois, apparaît l'asthme d'été. — Les symptômes sont le coryza, des picotements dans les yeux, des éternuements répétés, puis enfin de la gêne respiratoire ; les bronches se prennent et de véritables crises d'asthme se déclarent. — Les meilleurs remèdes à opposer à ces crises sont le Narizol Berthiot contre le rhume de cerveau, et la Poudre Louis Legras contre la suffocation. La Poudre Louis Legras calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, d'oppression, de toux de vieilles bronchites, et guérit progressivement. — Narizol Berthiot, 1 fr. 35 la boîte. Poudre Louis Legras, 2 fr. 10. Envoi contre mandat adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, Paris. 75689

FIANCÉS !! POUR VOS BIJOUX adressez-vous à la Maison **J. DEKIMPE, 5, rue des Moulins, Mouscron.**

Alliances or contrôlé, à 3 fr. 50 le gramme, Bagues fiançailles diamant, depuis 20 fr. Parures diamant, dep. 60 fr. Grand choix de bijouterie or et chaînes or, pour homme et dames. Spécialité de montres de précision.

Achats et échange d'or, d'argent et de diamants au plus haut prix. 873

BELGIQUE

LES MISSIONS CHINOISES EN BELGIQUE

La mission chinoise qui a à sa tête le prince Shang Tchi Heng, a visité, vendredi, la région industrielle du Hainaut, savoir le n° 5 de la Société des charbonnages de Trazegnies, celui de Bascoup, l'usine à briquettes, le siège de Ste-Henriette de Mariemont. Les Célestes ont été l'objet d'une réception au château de la famille Warocqué. Toutes les notabilités industrielles de la région étaient présentes.

Samedi matin, la mission chinoise s'est rendue à Mons. Elle a été reçue à la gare par MM. le gouverneur du Hainaut, et Lescart, bourgmestre de Mons.

M. le gouverneur du Hainaut a mis ses équipages à la disposition de la mission.

C'est par l'Ecole supérieure et commerciale du Hainaut que commence la série des visites.

Après avoir visité l'Institut des industriels du Hainaut, la mission se rend au déjeuner offert par M. le gouverneur.

Une seconde mission chinoise

est arrivée vendredi soir à Bruxelles. C'est la seconde mission d'études qui avait à visiter notamment la Hollande. Elle est placée sous la conduite du vice-roi Tuan-Fang. A la gare, les Célestes ont été salués par un représentant du Roi. Dans la journée de samedi, cette mission a visité les établissements Cockerill, à Seraing.

L'ENQUÊTE SUR LE NAUFRAGE DU « COMTE-DE-SMET-DE-NAEYER ». — En vertu d'une commission rogatoire émanant de M. le juge d'instruction De Winter, du parquet d'Anvers, chargé de l'enquête sur le naufrage du navire-école, M. le juge d'instruction de la Rue, du parquet de Bruxelles, accompagné de M. le substitut Janssens et de son greffier, M. Van Eist, s'est rendu vendredi après-midi dans le cabinet de M. Lecointe, secrétaire de la Société du navire-école, à l'Observatoire d'Uccle. Les magistrats ont saisi un certain nombre de papiers, documents et lettres se rapportant au voilier naufragé.

UNE EXPOSITION DE CHIENS A ANVERS. — Anvers, 2 juin. — Ce matin s'est ouverte, au Vélodrome du Sud, l'exposition internationale de chiens, organisée par la Société canine anversoise avec le concours de tous les clubs de la Fédération des sociétés canines. Elle a été inaugurée en présence de MM. le baron van Zuylen van Nyevelt, président du Comité organisateur, du baron van Albada, de Haan-Hettenia, vice-président, van Muylen, id., etc.

Il y a environ six cents chiens exposés, de magnifiques Saint-Bernard, de superbes lévriers greyhounds et barzois, des chiens de berger, des chiens de toutes catégories. On remarque spécialement les chows-chows, chiens sibériens de la baronne de Portalis, la plus belle collection connue, et trois meutes du baron de Crawhez : meutes de lièvres, de renards et de sangliers.

Le gouvernement et les grands travaux maritimes

Le Bulletin de la Chambre française de commerce et d'industrie de Bruxelles publie un intéressant relevé duquel il résulte que depuis un quart de siècle le gouvernement belge a dépensé pour travaux de construction et d'amélioration au port d'Anvers 105 millions de francs, au port de Blankenberghe 225,000 francs, au port de Heyst, 34 millions ; au port de Nieuport, 2 millions ; au port d'Ostende, 28 millions ; au canal de Gand à Termonde, 33 millions ; au canal de Bruxelles au Rupel, 12 millions. Au total plus de 214 millions. De leur côté, les localités intéressées ont versé plus de cent millions.

« Ce sont là des indications précieuses, dit l'organe français, auquel nous empruntons ces chiffres, car elles montrent l'importance que le peuple belge attache à son commerce maritime et la juste appréciation qu'il a d'une des causes principales du développement de son commerce général. La Belgique, sillonnée de canaux et de voies ferrées, est un admirable champ de production et de transit. Le souci que les Belges en ont pris et les résultats remarquables qu'ils ont acquis dans cet ordre d'idées témoignent de leur clairvoyance et fournissent des exemples à imiter. »

LE CONSEIL DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE s'est réuni, samedi matin, à Bruxelles.

Au début de la séance, le président a annoncé que le cabinet anglais avait manifesté le désir que l'Union interparlementaire tienne encore une réunion spéciale à Londres avant la réunion de la conférence de La Haye.

Il a proposé au Conseil de tenir cette réunion vers la fin de juillet. La réunion sera ouverte par sir Henry Campbell Bannermann, premier ministre, qui prononcera un important discours. Le Conseil a décidé d'accepter cette proposition et de se rendre du 23 au 25 juillet à Londres.

Le Conseil a ensuite arrêté le traité modèle d'arbitrage présenté par M. de Planer. Ce projet constitue le contre-projet de celui de M. Barthold, qui se rapproche de l'ancien projet russe présenté à la Conférence de La Haye, et du traité d'arbitrage conclu en 1904 entre la Suède et la Russie.

La réunion a ensuite entamé l'examen du deuxième projet Barthold, relatif à l'institution d'un Parlement des nations, destiné à régler les différends entre les nations.

FAITS DIVERS. — *Entre garde et braconniers.* — Un drame sanglant s'est déroulé à Uytkerke, dans la soirée de jeudi. Deux braconniers redoutés, surpris par un garde-chasse nommé De Geyter, se sont précipités sur lui, l'ont terrassé et frappé à coups de crosse de fusil avec une telle force que le malheureux est dans un état désespéré. Le Parquet de Bruges s'est rendu sur les lieux. On croit connaître les auteurs de cette agression sauvage.

— *Ecrasé entre deux chariots.* — Louis Joumée, domestique à Mazy, avait été chargé de rattacher un chariot à un autre véhicule. Les deux charrettes se trouvaient sur un terrain en pente. Au moment où Joumée commençait sa besogne, le premier chariot se mit en mouvement, et l'homme fut écrasé entre les deux voitures. On le retira à l'état de cadavre. La victime, âgée de 23 ans, était mariée et père de famille.

— *Accident de charbonnage : Un mort, un blessé.* — Vendredi matin, un jeune homme, Albert Patiriaux, âgé de 14 ans, travaillant dans les charbonnages de Pâturages, fut pris sous un wagonnet et traîné sur une distance de plusieurs mètres. On ne ramassa qu'un cadavre horriblement mutilé. Un ouvrier qui avait tenté de le sauver a été grièvement blessé.

— A la suite d'une dispute, un nommé Florent Verstichelen, de Stekene, a reçu un violent coup de couteau dans la tête. Le malheureux a été transporté mourant chez lui.

— A Zeveneecken, au cours d'une bagarre, le nommé G. Schriek a été frappé de trois coups de couteau dans la nuque.

— A Haesdonck, au cours d'une bagarre entre garçons de ferme à propos d'une futilité, un nommé Verbeek a été atteint de sept coups de couteau. Son état est désespéré.

— A Zele, au cours d'une dispute survenue entre parents, au quartier Wesspoel, l'un des frères V... a porté à son frère cadet un terrible coup de couteau dans le ventre. La victime ne survivra pas à son horrible blessure.

— A Lovendegem, l'infortuné Ch. De Sutter, âgé de 27 ans, qui tout récemment a été blessé à coups de couteau dans une rixe, vient de succomber aux suites de ses blessures. Il devait se marier sapedi.

COURTRAI

ON NE PARLE A COURTRAI que de la prochaine ouverture du *Nouvel Hôtel de l'Europe*, situé rue du Persil, n° 16, à quelques pas de la Gare, qui sera tenu par M. Ernest Herpels-Leva, le traiteur bien connu. Cet hôtel entièrement restauré à neuf procurera aux voyageurs et touristes tout le confortable moderne. Une cuisine soignée, une cave des meilleurs crûs. Magnifiques salles pour banquets, bals et soirées pouvant contenir 300 personnes. Il y aura aussi un restaurant à la carte. L'ouverture sera annoncée par circulaires et voies des journaux. Garage pour automobiles. Ecuries pour chevaux. Téléphone. 41033

MOUSCRON

LE FESTIVAL organisé pour les quartiers du Tuquet-Couët et La Marlière, aura lieu les dimanches 29 et lundi 30 juillet prochain (fête de Saint-Christophe). 500 francs de primes seront répartis entre les sociétés participantes et leurs chefs. Les adhésions sont reçues dès à présent au bureau du secrétaire des fêtes, M. Pierre Schopens, Mouscron-Marlière.

Avis. — Le Comité-organisateur se charge de tous frais et aucune quête ne sera faite auprès des cabaretiers pour y intervenir.

MAISON POLLET SŒURS, rue de Tournai, 28, — Lingerie pour dames. Articles pour enfants. Grand choix de blouses, jupons et tabliers de fantaisie. Chemises pour hommes, confectionnées et sur mesure. 671

VINAIGRERIE DES FLANDRES, MOUSCRON Ménagères, dans votre intérêt, exigez cette marque. 1066

EVRECNIES

Mlle CÉLINE DUJARDIN, élève de l'Ecole de coupe à Tournai, dirigée par Mme Carbonnelle, vient d'obtenir à l'examen de sortie, la médaille d'or et un diplôme d'honneur avec grande distinction. 42463

NECHIN

LES PREMIÈRES COMMUNIONS AU MONASTÈRE DE NOTRE-DAME DES ANGES. — Cette belle et touchante cérémonie a eu lieu jeudi matin, dans la chapelle de ce grand et magnifique monastère, devant une très belle assistance. Treize élèves du pensionnat s'approchaient pour la première fois de la Sainte-Table. Les chants ont été exécutés avec beaucoup de charme et de piété par les religieuses et les élèves du monastère. Avant et après la communion, M. l'abbé Poulet, aumônier, a prononcé une éloquente allocution. A la cérémonie de l'après-midi, le sermon a été donné par le R. P. Lorthiot, l'un des neveux de M. l'abbé Peenaert, de vénérée mémoire.

LA HERNIE GUÉRIE

PAR LE BANDAGE ÉLECTRO-MÉDICAL

MARIE FRERES

Chers Messieurs,

Je viens attester ma guérison complète, et j'en suis d'autant plus heureux que j'ai pu tout en portant votre joli Bandage Electro-Médical, si souple et si léger, continuer mes travaux et porter de grosses charges dans de mauvaises positions. Je vous en suis éternellement reconnaissant.

DHENRY,
Cour